

Nice Matin (Samedi 10 novembre 2007)



Eco-Terre

L'attraction des pôles de compétitivité en question

CHRISTOPHE ALIX

QUOTIDIEN : samedi 10 novembre 2007

Ils sont 71. 71 pôles de compétitivité œuvrant partout dans l'Hexagone, dans les domaines les plus variés, avec une prédilection pour les sciences du vivant et les technologies de l'information. Réunis vendredi à Sofia Antipolis pour leur troisième forum, sous l'œil attentif de délégations venues de Chine ou de Grèce, ces «clusters» à la française font travailler ensemble entreprises, universités, recherche publique et privée autour de projets d'innovation. Alors qu'une évaluation de leur action est lancée cet automne pour mesurer où et à quoi a été employé le milliard d'euros public injecté depuis leur lancement en 2005, la question de leurs retombées pour des PME érigées en priorité nationale est au cœur des débats.

Il est trop tôt pour préjuger de leurs retombées économiques. C'est l'objet de l'évaluation confiée au cabinet de conseil Boston Consulting Group. Si les données sont rares, on avance le chiffre de 9 000 chercheurs travaillant pour les 1 000 projets labellisés. La ministre de l'Economie évoque une activité générée de deux milliards d'euros, à rapporter au milliard d'aides publiques distribuées sur l'enveloppe globale de 1,5 milliard prévue jusqu'en 2008.

Locomotives. Les grands ensembles semblent rafler la mise, puisque 50 % des moyens vont à six pôles seulement, dits mondiaux par opposition à la plupart, simplement nationaux. System@tic en Ile-de-France, Minalogic à Grenoble ou encore Aerospace Valley dans le Sud-Ouest font partie de ces gros ensembles à propos desquels certains font remarquer qu'ils existaient déjà avant le label et que cette dénomination n'a fait que «leur rajouter une couche de peinture supplémentaire». A Bercy, la direction générale des entreprises (DGE) fait valoir que c'est dans ces grands pôles que le plus de PME sont concernés et que la plupart des projets voient le jour. Il n'y aurait pas opposition mais complémentarité entre grandes entreprises locomotives et PME plus réactives. Les crédits, en outre, seraient accordés au prorata du nombre de chercheurs dans chaque pôle : les plus petits ne sont donc pas désavantagés par rapport aux plus gros.

Dans un pays où 80 % de la recherche est assurée par les grands groupes, les PME souffrent de la complexité des procédures, des délais de déblocage de crédits et de leur taille qui les empêche de bénéficier de certaines aides. D'où l'idée de certains pôles, comme l'EMC2 de Nantes, de leur octroyer très vite des fonds pour des petits projets «flash». Conçus pour les petites entreprises, les pôles ont encore du mal à les attirer même si le nombre moyen de PME par pôle (70 en 2007) est en progression, tout comme la part des crédits qui leur revient.

En échec. Certains plaident pour une limitation à un seul grand centre par région. Selon la DGE, 5 à 10 pôles sont en échec mais la petitesse de certains ne les empêche pas d'être très actifs. Là est toute l'ambiguïté d'un concept qui s'attache à doper la compétitivité française mais s'efforce de le faire de manière équilibrée à l'échelle de l'Hexagone. En réponse à cette dissémination, certains pôles très complémentaires ou doublonnants envisagent de fusionner. D'autres, comme les trois pôles aéronautiques, unissent leurs efforts pour présenter une stratégie commune à l'international.

Si elles sont présentes, les problématiques environnementales n'ont fait émerger qu'un nombre limité de projets. Pour les prochains champs d'investigation des pôles de compétitivité, l'accent devra être mis sur ce domaine, d'autant qu'il s'agit d'une thématique transversale dépassant le cloisonnement traditionnel en filières industrielles. L'arrivée de technologies plus immatérielles dans les services à la personne ou les industries constituent aussi de bonnes pistes pour le futur.